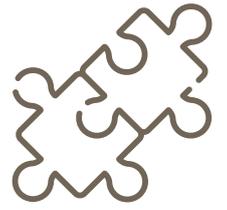


LES NOUVELLES



DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

N°18

FÉVRIER - MARS 2024



P. 2

**BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2024 !**

P. 8

**LE PATRIMOINE
VIVANT
VALORISÉ**

P. 12

**DÉBUT DE
SAISON INTENSE
AU FCPC**

P. 15-21

**INFOS SUR LE
LOTISSEMENT DU
PRÉ DE L'ÉTANG**



Châtelaudren - Plouagat



SOMMAIRE

05 RETOUR EN IMAGES

08 VIE LOCALE

TOURISME
& PATRIMOINE

COMMERCE
& ARTISANAT

SPORT
& VIE ASSOCIATIVE

VIE SCOLAIRE
ET PÉRISCOLAIRE

TRAVAUX
& ENVIRONNEMENT

SOCIAL

17 INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL

VOS SERVICES

18 VIE MUNICIPALE

CONSEILS
MUNICIPAUX

VIE DE LA
COLLECTIVITÉ

20 URBANISME

22 DÉCOUVERTE

CULTURE & LOISIRS

Chères kastellgatinas,
Chers kastellgatins,

C'est un grand plaisir que de vous accueillir pour cette nouvelle cérémonie de vœux. Par la force des choses, elle se tient encore cette année en la salle polyvalente de Plouagat pour cause de travaux de réhabilitation qui s'éternisent à la salle des fêtes Jean-Le-Cuziat. Mais, au bout du tunnel, nous commençons à apercevoir le jour où la réception pourra enfin se tenir, probablement d'ici un mois ou deux.

Si cette cérémonie est l'occasion de convier et d'adresser nos vœux à la population, elle est aussi pour moi un moment privilégié pour remercier notre personnel :

- Communal au travers des missions qu'il vous rend au quotidien avec compétence et dévouement dans des domaines aussi variés que l'accueil en mairie, l'état civil, l'urbanisme, les services périscolaires (restauration, transport, garderie), le prêt d'ouvrages en bibliothèque, les expositions mais aussi les services techniques (voirie, réseaux, espaces verts, bâtiments).
- De l'EHPAD de par les services d'hébergement, de portage de repas, de soins et d'accompagnement à la dépendance rendus en direction de nos 117 résidents 24 h sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an au sein des résidences du Leff et Guy-Maros. Des missions qui forcent le respect, qui frôlent même parfois le sacerdoce ! Tellement utiles socialement mais tellement négligées économiquement. Un modèle qui est arrivé à bout de souffle tant nos autorités de tutelle (État et dans une moindre mesure le Département) ne semblent pas avoir pris

l'ampleur des difficultés rencontrées : financières certes avec des déficits croissants chaque année et humaines avec une crise des recrutements. Pour autant, notre volonté demeure intacte pour pérenniser ce service public essentiel et éviter peut-être un jour de le voir privatisé : en améliorant la prise en charge de nos aînés et les conditions de travail de nos agents.

À un peu plus de 2 ans de la fin de ce mandat, l'investissement a été, est et sera à nouveau le maître mot de notre engagement pour la collectivité.

L'année 2024 et les suivantes ne dérogeront pas à la règle, bien au contraire. Nous allons même accélérer le rythme si tant est que les cofinancements demandés et attendus soient bien au rendez-vous et que les conditions de crédit se desserrent.

Investir dans votre qualité de vie c'est en fait se donner les moyens de relever, à l'échelle de notre territoire, de nombreux défis qui se présentent à nous à plus ou moins brève échéance :

- Se préparer au vieillissement démographique avec l'inauguration prochaine du Pôle d'Activités et de Soins Adaptés, avec les futurs travaux d'aménagement sur nos deux établissements, avec un portage de repas plus étendu et avec l'installation d'un village seniors.
- Faire face à l'urgence climatique par l'implantation d'une station Gaz Naturel Véhicules, par la mise en place de panneaux photovoltaïques sous forme d'ombrières, par la création de liaisons douces, par l'installation de parcs ou potelets vélos, par la rénovation annuelle de nos foyers d'éclairage public



Le magazine d'informations de la commune de Châtelaudren-Plouagat paraît tous les deux mois. Il est édité par le service communication de la ville de Châtelaudren-Plouagat 1 place de la Mairie 22170 Châtelaudren-Plouagat - Tél. : 02 96 74 10 84

Directeur de la publication : Olivier Boissière.

Comité de rédaction : Olivier Boissière, Laetitia Herpe Biard, Sophie Le Bonhomme, Thibault Le Provost, Aline Le Roy, Monique Lorant, Patrick Martin, Sylvie Mével-Rault, Sophie Philippe, Patrick Solo, Alain Trépard, Daniel Turban

Rédaction : Laetitia Herpe Biard, Daniel Turban, Patrick Martin, Associations

Maquette : Thibault Le Provost

Impression : imprimé à 2 300 exemplaires par Roudenn Grafik

Crédit photos et illustrations :

Laetitia Herpe Biard, Jérôme Pérais, Associations, Commerçants, Écoles, Freepik, Carole Tollemmer

Dépôt légal : Janvier 2024

Cérémonie des vœux 2024 de Châtelaudren-Plouagat

en passant l'ensemble du parc communal en LED d'ici 2026 et par la conduite d'une politique de collecte et de traitement des déchets plus efficace et plus juste écologiquement et socialement.

- Favoriser l'emploi local et la consommation locale en misant toujours plus sur nos labels (Petites Cités de Caractère et Village Étape), sur notre attractivité touristique et en proposant des conditions toujours plus propices à l'accueil de nouvelles activités industrielles, tertiaires, commerciales, artisanales et agricoles.

- Offrir sur le territoire les possibilités à nos concitoyens de s'éduquer (travaux de réhabilitation énergétique et d'aménagements extérieurs sur le pôle scolaire de Plouagat), de se loger (commercialisation au printemps de 24 parcelles au lotissement du "Pré de l'étang", construction de 7 logements sociaux à la mi-route, poursuite de l'écriture du nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), de se déplacer (requalification de la première partie de la Route départementale 712, réfection annuelle de nombreuses voies communales), de communiquer (phase 3 du déploiement de la fibre optique dans les centres urbains), de se divertir et de pratiquer ses activités sportives et loisirs (Construction d'un club house et aménagements des extérieurs au stade Louis-Morice, travaux de réhabilitation du gymnase de Châtelaudren, d'extension du Pass'âge) et de se soigner (fidéliser et attirer des praticiens). En ce sens, deux études multithématiques (de centralités et Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) seront à l'œuvre au cours de cette année pour tenter d'imaginer ce que pourrait être notre Petite Ville de Demain.

- Préserver notre ressource en eau en protégeant toujours plus nos périmètres de captages à Saint-Jude-Kermilin et en prenant le contrôle total de son exploitation et de sa distribution en régie directe d'ici fin 2026.

- Restaurer notre patrimoine religieux et historique avec la mise en sécurité du

clocher de l'église Saint-Magloire et la mise en valeur de la chapelle « au Trésor » de Notre-Dame du Tertre.

- Renforcer le lien local, force d'identité commune, en favorisant les rencontres sur notre territoire au travers des services proposés par notre cinquantaine d'associations, d'événements majeurs tels que le repas de rue, le marché médiéval et fantastique, le festival Attraps'sons ou encore l'Effet Mode, la fréquentation de notre médiathèque Parenthèse (pour son fonds documentaire et ses expositions) et de ce haut lieu culturel qu'est le Petit Écho de la Mode.

Après avoir déroulé nos actions présentes et futures, j'aimerais rendre hommage à mes prédécesseurs et plus particulièrement aux anciens maires de nos deux communes déléguées qui n'en font plus qu'une depuis le 1er janvier 2019 : Jean-Jacques Le Lepvrier et Paul Kervarec pour Plouagat ; Alain Le Du, Jacques Rolland et Jean-Paul Le Vaillant pour Châtelaudren.

Si Châtelaudren-Plouagat est devenue la 2^e commune de Leff Armor Communauté, celle qui y connaît la plus forte croissance de 2015 à 2021 d'après le dernier recensement (+147 habitants) pour la placer au 28^{ème} rang départemental, c'est bien aussi grâce à eux : comme disait Isaac Newton en 1675 « si j'ai vu si loin, c'est que j'étais monté sur des épaules de géants ».

À eux hier, à nous aujourd'hui mais pas seulement : à chacune et chacun des administrés qui a bien sûr son rôle à jouer dans la dynamique d'une commune, dans l'attractivité du territoire et dans la construction du bien vivre ensemble !

La démocratie représentative ne peut fonctionner que si elle marche et avance sur deux jambes et c'est bien toute la difficulté qu'elle a parfois de conserver son équilibre.

Elle se fonde en effet sur un double rapport :

- De vigilance à l'égard des élus qui ne font que représenter les citoyens pour une durée déterminée ;

- Et de confiance sans laquelle il ne peut y avoir d'adhésion collective suffisante aux projets défendus par une assemblée municipale, départementale, régionale nationale ou européenne.

À ce titre, le vote en constitue la sanction ultime pour nous représentants élus en accordant sa confiance, en montrant sa défiance ou en affichant son indifférence. Plutôt que l'abstention, j'en appelle à votre mobilisation lors de toutes les échéances électorales et particulièrement pour les élections européennes du 9 juin, traditionnellement fort peu suivies : ne laissez pas les autres choisir pour vous sauf peut-être à accepter de vous taire ensuite.

Mais la participation à la chose publique ne se réduit pas à mettre (ou pas) un bulletin dans l'urne une fois de temps en temps. Fort heureusement ! C'est aussi faire preuve de tolérance, de solidarité, de civisme au quotidien : en acceptant la différence, en entretenant son pas de porte, en supportant son voisinage, les chiens qui aboient, les feuilles qui tombent, en ramassant et en recyclant ses déchets, en s'engageant dans un mouvement associatif, en accompagnant un proche dans le besoin, la maladie, la fin de vie...

En somme : en comptant sur soi avant de compter sur les autres et afin de compter pour les autres.

C'est aussi être vigilant et saisir les occasions de pouvoir s'exprimer sur des orientations, des projets en cours ou à venir : en adressant un courrier aux élus, en participant à un forum de discussion sur les réseaux sociaux ou à une réunion publique, à des groupes de travail, en répondant à un questionnaire, en défilant dans la rue ou en signant une pétition pour exprimer son mécontentement...

La démocratie représentative a des bienfaits mais elle ne doit pas aboutir à annihiler la parole publique pendant toute la durée d'un mandat en confiant les clés de la collectivité à des personnes certainement bienveillantes chargées de veiller sur nos intérêts.

Elle doit aussi être participative pour être vivante, au moins sur les projets les plus

structurants. Vous aurez compris qu'à notre échelle locale, je fais référence au devenir de l'étang du Minihy, dossier éminemment passionnant et passionné qui nourrit les discussions et parfois fait courir des rumeurs. Une mise au point s'impose donc.

En s'emparant de ce sujet, le maire, ni même le conseil municipal, n'a décidé, un matin en se rasant, de vouloir créer une polémique sur le devenir de l'étang. Il aurait été d'ailleurs plus simple et reposant de ne rien faire encore pendant plusieurs années en espérant refiler le bébé à d'autres. Mais cette façon de faire n'est pas dans notre ADN. Parce qu'il nous fallait disposer de données factuelles pour faire, avec vous, le meilleur choix possible, un bureau d'étude a été missionné depuis septembre pour élaborer une étude de faisabilité technique et financière sur la base de 3 scénarii commandés par la municipalité à savoir : désenvaser, disconnecter le Leff de l'étang ou effacer totalement ce dernier pour créer un autre aménagement restant à inventer.

À ce jour, des réunions de concertation ont eu lieu avec des usagers, une déambulation s'est tenue autour de l'étang pour recueillir des avis, un questionnaire transmis à tous les habitants est en cours de dépouillement. Ensuite, interviendront des réunions avec les partenaires publics associés, la mise en place de groupes de travail ouverts au public, l'installation de panneaux explicatifs et la tenue d'une réunion publique. Bref, le travail de réflexion et de co-construction est entamé et se poursuivra avec celles et ceux qui voudront bien s'y associer. À l'issue de celui-ci, une décision, dans un esprit constructif et serein, je l'espère, sera à prendre avant l'été à priori. Sous quelle forme ? C'est le conseil municipal qui en décidera mais sachez que, sur un sujet aussi central et transversal, nous ne nous interdisons rien et aucun choix préalable ne guidera notre action. Nous écrirons l'avenir de notre cité avec vous et non pas contre vous.

Un dernier mot pour conclure et peut-être tenter de synthétiser mon propos : dans un contexte national qui apparait de plus en plus anxiogène, la tentation serait par-

fois de se replier sur soi-même, de se dé-fauser de ses responsabilités, d'accuser autrui de tous les maux, de céder à des discours simplistes ou fantaisistes pour solutionner des problèmes, réflexes que l'on retrouve à intervalles plus ou moins réguliers dans notre histoire commune.

C'est pourquoi, je livre à votre réflexion cette définition de l'Étranger que Victor Hugo donnait en 1855 dans La légende des siècles : "Étranger ! Que signifie ce mot ? Quoi ! Sur ce rocher j'ai moins de droits que dans ce champ ! Quoi ! J'ai passé ce fleuve, ce sentier, cette barrière, cette ligne bleue ou rouge visible seulement sur vos cartes, et les arbres, les fleurs, le soleil, ne me connaissent plus ! Quelle ineptie de prétendre que je suis moins homme sur un point de terre que sur l'autre ! Vous me dites : Nous sommes chez nous et vous n'êtes pas chez vous ! – Où ? Ici ? Vous n'avez qu'à creuser une fosse, et vous verrez que la terre m'y recevra tout aussi bien que vous."

Mesdames, messieurs,

Permettez-moi, après tant de patience et d'écoute attentive, de vous présenter, en mon nom et en celui du conseil municipal, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 : qu'elle soit synonyme de santé, qu'elle soit riche de plaisirs minuscules et majuscules et que vos projets personnels, familiaux et professionnels soient marqués du sceau de la réussite.

Permettez-moi aussi d'avoir une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont connu le deuil au cours de l'année 2023 ou qui ont été confrontés à la maladie ou en détresse.

Permettez-moi enfin de remercier mon équipe municipale sur laquelle je sais pouvoir compter. Et leurs conjoint(e)s et enfant(s) pour toute la patience dont ils font preuve face à nos absences répétées.

Après avoir pris le risque de vous souhaiter l'an dernier une bonne année 2023 et non 49-3, je vous souhaite une excellente année 2024 sans couacs !

Olivier Boissière

Maire de Châtelaudren-Plouagat



AGENDA

JUSQU'AU 9 MARS

Exposition

"À quoi on joue ?"

Du mardi au samedi

de 10h à 12h et de 14h à 17h

Petit Écho de la Mode

26 JANVIER

Lecture marionnettique

« La petite fille

de Monsieur Linh »

à partir de 18h

Médiathèque Parenthèse

10 FÉVRIER

Fest noz par Div yezh

Kastellaodren-Plagad

à partir de 21h

Salle communale de Plouagat

DU 24 FÉVRIER AU 10 MARS

Ouverture du terrarium

de Kerdanet

De 14h à 18h

38 chemin de Kerdanet

DU 8 MARS AU 4 AVRIL

Une part de rêve :

Exposition collégiale

de l'association Regard

et les Amis des Beaux Arts

Médiathèque Parenthèse

9 MARS

Soirée jeu

« Les défis du Plateau »

animée par la Communauté

du Plateau - Salle des fêtes

Jean-le-Cuziat

13 MARS

Loto du Club de l'amitié

de Châtelaudren

Salle communale de Plouagat

Retour en images sur...

LES ENFANTS COURENT POUR LA BONNE CAUSE

Lundi 13 et mardi 14 novembre, les enfants de l'école primaire publique ont participé à la traditionnelle course solidaire, autour de l'étang de Châtelaudren et du terrain de football de Plouagat. Les fonds collectés ont été remis à l'association Grandir en guerrier, qui œuvre pour le bien-être des enfants atteints d'un cancer pédiatrique.

Félicitations à toutes et à tous !



LA DEUXIÈME MANCHE RÉUSSIE DU CYCLO CROSS

Dimanche 19 novembre, ce sont 2 000 personnes, spectateurs, accompagnateurs et bénévoles qui étaient rassemblés autour de l'étang de Châtelaudren pour applaudir les 400 participants, toutes catégories confondues, à la deuxième manche de la coupe de Bretagne de cyclo-cross. Vainqueur de cette manche, Tony Périou est devenu champion de Bretagne dimanche 17 décembre. Il a également remporté la coupe de France. Merci à tous les bénévoles pour l'organisation de cet événement sportif majeur, et à l'année prochaine !



CLAP DE FIN SUR LA SAISON 2023

La saison 2023 de la médiathèque s'est clôturée par une exposition de cinq artistes locaux, Catherine Le Banner, Pauline Tircot, Guy le Gal, Fabien Dessoly et Siger Bzh, mais aussi un conte musical et poétique accompagné à la harpe celtique par Lydwen. De quoi finir l'année en douceur avant d'attaquer une nouvelle saison culturelle haute en couleurs !



NOS POMPIERS À L'HONNEUR

La traditionnelle Sainte-Barbe du centre d'incendie et de secours de Plélo-Châtelaudren s'est déroulée samedi 2 décembre, à la salle communale de Plouagat. Emmanuel Thelier, chef du centre, a fait le bilan d'une année marquée par des accidents de la route spectaculaires, des interventions lors des émeutes à Saint-Brieuc et les phénomènes climatiques de fin d'année. L'équipe, composée essentiellement de sapeur-pompiers volontaires, a capitalisé 471 interventions. Une action saluée par Olivier Boissière, maire de la commune, qui a insisté sur la nécessité de revaloriser le statut pour assurer le renouvellement des effectifs.

ENTRE COMMÉMORATION ET FESTIVITÉS

Élus, membres du conseil municipal des jeunes, membres d'associations d'anciens combattants, pompiers et habitants étaient au rendez-vous, samedi 11 novembre, pour commémorer l'armistice de la première Guerre mondiale.

À l'issue de la cérémonie, les seniors étaient conviés au traditionnel repas du 11 novembre, organisé par le CCAS. L'après-midi était animé par Christophe Le Quellec : chansons, histoires drôles et pas de danses ont rythmé les festivités.



DES PANIERS GARNIS DISTRIBUÉS PAR LE CCAS

Les membres du CCAS et les élus ont distribué des paniers garnis offerts aux personnes âgées de plus de 70 ans qui pour raison de santé ou de mobilité n'ont pas pu se rendre au repas du 11 novembre.



APPRENDRE AUTREMENT

Toute l'année, les enfants inscrits à l'école publique profitent d'activités leur permettant d'apprendre autrement. Ce premier trimestre, certains ont pu bénéficier d'une animation Watty, en lien avec l'éducation au développement durable, quand d'autres ont été initiés aux gestes de premiers secours par M. Thelie, chef de centre de la caserne de Plélo-Châtaudren-Plouagat, ou encore participé au festival L'oeil vagabond et découvert plusieurs court-métrages d'animation à la salle de l'Estran de Binic. Félicitations à l'équipe pédagogique pour le travail mis en place toute l'année !



LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE DANS LES ÉCOLES





Le Mystère Abgrall continue

Depuis 2021, une étape de l'enquête du Mystère Abgrall, organisée par Tourisme Bretagne, se déroule à Châtaudren. Si 24 villes bretonnes sont à explorer pour résoudre l'énigme, la commune a attiré 286 familles d'enquêteurs en 2023, contre 218 en 2022. L'enquête, désormais complète, est disponible toute l'année sur mystereabgrall.com. À vous de jouer !

Les amis de la chapelle rouge

L'assemblée générale des Amis de la chapelle rouge s'est tenue fin novembre. L'occasion de faire le point sur une saison 2022-2023 réussie, entre concerts et exposition. L'association, présidée par Gilles Connen, prépare sa saison estivale 2024 et envisage d'organiser une exposition et un concert. L'idée d'une exposition de crèches du Monde en décembre a également été émise.

OFFRE D'EMPLOI : GUIDE DE LA CHAPELLE

La Ville recherche un-e guide pour la chapelle Notre-Dame-Du-Tertre pour la période estivale (juillet / août) et le week-end des journées européennes du patrimoine. Pour plus d'information, contactez la mairie par mail à accueil@chataudren-plouagat.fr



VALORISATION

Le patrimoine vivant de la commune désormais valorisé

La Ville a été accompagnée par l'association Bretagne Culture Diversité (BCD), entre septembre 2022 et septembre 2023, pour identifier et valoriser le patrimoine vivant communal.

Réalisé en partenariat avec l'association Petites Cités de Caractère de Bretagne (PCCB), ce projet a demandé une participation active des habitants. La phase d'identification s'est articulée autour de trois réunions publiques et d'une permanence sur le marché à l'automne 2022.

Les phases d'identification et d'enquête, début 2023, ont permis de réaliser une liste non exhaustive du patrimoine vivant communal :

- le savoir-faire des crêpes et galettes et la culture de la pomme
- le marché hebdomadaire, le comice agricole et la veillée annuelle
- les boules bretonnes
- la pêche à la ligne dans l'étang et la rivière
- le cercle celtique
- le breton et le gallo

Les premières actions de valorisation ont mis en lumière la pratique du gallo, pour répondre à une certaine demande sociale grâce à l'initiative de la médiathèque de développer son fonds en gallo, d'un habitant fortement investi sur le sujet, à l'exploitation d'une collection de vidéos déjà existante... Des portraits

vidéo de gallésant-es ont été réalisés, avant une restitution publique au printemps 2023, en parallèle d'une exposition présentée dans l'agora du Petit Écho de la Mode, pour aborder la Bretagne et son patrimoine à travers une réflexion sur les pratiques culturelles.

Le programme des Journées européennes du patrimoine sur la commune, en septembre 2023, a été construit sur cette thématique, en partenariat toujours avec BCD et PCCB. Les habitants et visiteurs ont pu (re)découvrir le gallo grâce à une sélection d'ouvrages en gallo à la médiathèque Parenthèse et une « causerie » en gallo autour du quotidien d'hier et d'aujourd'hui sur la commune, menée par Patrice Ollivo et Jessica Haumont de l'association Chubri.

L'accompagnement des trois associations sur le sujet a été précieux pour la commune, pour entamer l'identification de son patrimoine vivant et réaliser les premières valorisations. Une réflexion est menée par la Ville pour développer ses actions : les associations souhaitant se saisir de cette opportunité peuvent contacter la mairie.



Maçonnerie Le Roux

Sur la ville depuis 2006 et à son compte depuis octobre 2023, Frédéric Le Roux réalise vos travaux de maçonnerie, de la terrasse montée en dalles sur plots, sa spécialité, à l'extension de votre maison, en passant par les murs de clôture et des plus petits travaux comme les joints de pierre.

PLUS D'INFOS

Maçonnerie Le Roux

Tél. : 06 09 60 28 75



Le Gouejan

Céline Gillard reprend le Gouejan et vous propose une cuisine traditionnelle, comme à la maison. Chaque midi, vendredi et samedi soirs, une ardoise vous donne le choix entre une salade, un poisson et une viande. Le samedi midi, retrouvez un plat familial unique sur réservation. Côté bar, suivez les matchs sportifs, profitez du coin cosy ou du jeu de fléchettes. Des concerts seront régulièrement organisés, et une guinguette avec terrains de boules verra bientôt le jour.

PLUS D'INFOS

Le Gouejan

Tél. : 02 96 93 50 03

gouejan@yahoo.com

Facebook : Le Gouejan



Century 21

Nouvellement installée place de la République, l'équipe Century 21 Le Calvez, sous la responsabilité de Benoit Tostivint, vous accompagne pour vos projets immobiliers (vente, achat, location, gestion, estimation) sur la ville et ses alentours.

PLUS D'INFOS

Century 21

Place de la République

Tél. : 02 96 40 15 89



Quand la musique donne...

Fin octobre, la sonorisation du bourg de Châtelaudren a été réparée par l'entreprise Exel Audio. Comme pour la Grand' Foire, les prochains événements organisés en ville pourront ainsi se (re)faire en musique !

La vitrine de Noël

Comme chaque année, l'Union du commerce et de l'artisanat de la commune a organisé sa vitrine de Noël. La vitrine d'une valeur de 2 637,05 € a été partagée entre 10 gagnants. Ils ont été reçus chez Georgette pour une remise des lots et des nouveaux sacs Chaplou. Ces sacs sont désormais disponibles à l'achat chez vos commerçants.

Félicitations aux gagnants !



Erratum

Une erreur s'est glissée dans le précédent bulletin municipal. Le Bonheur des Couleurs, l'entreprise de peinture d'intérieur, se situe au 36 lieu dit Kerfedy à Plouagat, et non dans la ZA de Fournello. Toutes nos excuses.



Le premier fest noz de Div Yezh

L'association Div Yezh Kastellaodren-Plagad organise son premier fest noz, samedi 10 février à la salle communale de Plouagat. À partir de 21h, trois groupes se succéderont pour une soirée festive : Crokonuts Orkestra, Breudeur ar Braz et Bepred ar Prad.

Entrée : 8€ / Gratuit - 18 ans
Buvette et crêpes sur place



Scrabble à l'Amicale laïque de Plouagat

Les joueurs de scrabble se retrouvent tous les lundis, de 14h à 18h à la salle communale de Plouagat.

Comptant une quinzaine de participants réguliers, l'activité peut encore accueillir de nouveaux joueurs. Après un essai de deux séances gratuites, une cotisation annuelle de 16 euros est demandée. L'ambiance est ludique, pour passer un bon moment autour d'un café.

Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune nouvelle :
sur facebook : Ville de Châtelaudren-Plouagat



SOLIDARITÉ

Votre bonne résolution 2024 : sauver 3 vies !

Le saviez-vous ? Vous avez le pouvoir de sauver trois vies tous les deux mois, en offrant une heure de votre temps et un peu de votre sang auprès de l'établissement français du sang . Rendez-vous le lundi 26 février après-midi à Plouagat.

Vous avez entre 18 et 70 ans ? Vous pesez plus de 50 kilos ? Bonne nouvelle, vous avez les premières qualités requises pour sauver des vies en donnant votre sang régulièrement, et permettre à plus d'un million de personnes par an d'être soigné. Des contre-indications existant, comme le fait d'avoir eu de la fièvre au cours des deux dernières semaines, une auto évolution en ligne vous permet de savoir si vous pouvez faire un don. Le personnel de santé de l'EFS, le jour de votre rendez-vous, le confirmera à l'issue d'un entretien médical.

POURQUOI DONNER ?

La durée de vie du sang est limitée : il est primordial de maintenir les réserves à un niveau stable toute l'année. Pour cette raison, l'établissement français du sang s'est donné le défi de 10 000 dons quotidiens.

COMMENT DONNER ?

Il est nécessaire de prendre rendez-vous en ligne, sur www.dondesang.efs.sante.fr. Vous pouvez y choisir le lieu de collecte et l'horaire qui vous convient en quelques clics.

Il est recommandé de prendre un repas équilibré avant de venir, et de bien s'hydrater avec de l'eau ou des jus de fruits, avant, pendant et après le don.

Après l'entretien médical, le prélèvement est rapide, de l'ordre de quelques minutes. Avant de repartir, vous serez invité-e à prendre une collation. Et à ne pas faire d'effort intense les heures qui suivent !

PLUS D'INFO

Établissement français du sang
www.dondesang.efs.sante.fr
Tel. : 0 800 109 900

Plouagat Rando

Vous aimez découvrir le patrimoine de la région, les sentiers de notre campagne, la côte sur le GR 34 ?

L'association Plouagat Rando organise des sorties

- Tous les mercredis après-midi sur une distance de 10 à 12 km,
- le 1^{er} samedi du mois à la journée sur une distance de 20 à 24 km,
- Le 2^e mardi après midi du mois une rando cool sur une distance de 8 km.

Chaque année, elle réalise une semaine de randonnée en étoile au mois de juin et un week-end au mois de septembre en dehors de notre département

Plouagat Rando participe à l'organisation des différentes manifestations sur la commune de Plouagat (Repas de rue, Mardi conté, concentration vélo rando...)

PLUS D'INFO

Association Plouagat Rando
M. Serge Bonnaud
06 72 43 56 62

Consultez le panneau d'affichage place du Rocher face à l'église de Plouagat

Lieu de départ pour covoiturage place du 19 Mars (50 m à droite après la boulangerie) pour se rendre à la randonnée .



SPORT

Un club de judo de haut niveau

Voilà désormais 8 ans que le Judo Club du Leff s'est associé au Club du Trieux de Guingamp pour former le Dojo Pays de Guingamp.

Le club compte aujourd'hui 130 licenciés, pratiquant le judo, mais aussi le ju-jitsu, le taïso, du self-defense et du cross-training au dojo du Kube de Plouagat.

Si les enfants peuvent pratiquer le judo dès 4 ans, encadrés par Karine Latruffe-Herviou, une des professeurs diplômés d'État, ils peuvent aller en compétition à partir de 10 ans. D'ailleurs, Gabin, Soan et Anthonin, tout juste 11 ans, ont fait briller les couleurs du club lors du dernier championnat départemental. Quant aux adultes, beaucoup sont classés au niveau régional. Certains adhérents passeront l'évaluation pour obtenir la fameuse ceinture noire en ce début d'année.

« *Le judo est une école de la vie où les valeurs de respect sont primordiales* », rappelle Karine, spécialiste en préparation mentale et qui reçoit régulièrement des personnes en situation de handicap. Des valeurs partagées avec Stéphane Latruffe qui donne notamment les cours de self-defense, ouverts à tous à partir de 12 ans, le mercredi soir au dojo du Kube de Plouagat.

Le couple d'enseignants vous accueille toute l'année, et propose deux séances d'essai gratuites pour vous permettre de trouver le sport qui vous convient.

PLUS D'INFO

Dojo Pays de Guingamp
www.dpg-judo.org
Facebook : dpg-judo



Alicia Toublanc championne du monde de hand !

Celle qui a fait ses débuts à l'ALS Plouagat Handball vient de remporter le titre de championne du Monde de handball avec son équipe, dimanche 17 décembre, en l'emportant 31 à 28 contre l'équipe de Norvège.

Début janvier, elle était de passage à Plouagat pour fêter son titre avec son club formateur. L'occasion d'échanger avec les licenciés, et de mettre des étoiles dans les yeux de nos jeunes sportifs ! Félicitations Alicia !



FOOTBALL

Un début de saison intense au FCPLC !

Du côté des seniors, le football club de Plouagat-Châtelaudren-Lanrodec a connu une intersaison riche avec l'arrivée d'un nouvel entraîneur et une vingtaine de nouveaux joueurs, pour la plupart de retour dans leur club formateur. Le début de saison est très prometteur pour les quatre équipes seniors masculines engagées : trois premières places pour les équipes A, C et D et une bonne quatrième place pour la B.

L'apprentissage du niveau de D1 est plus difficile pour l'équipe sénior féminine mais les efforts paient.

Avec une trentaine d'enfants dans chaque catégorie, l'avenir du club est assuré.

Le club et la Ville remercient particulièrement les nombreux bénévoles sans qui rien ne pourrait se faire. Au total, ils encadrent plus de 400 licenciés. Et si le club progresse, les infrastructures également : la réfection des deux terrains d'honneur et du clubhouse sont attendus par tous !



Intervention prévention et santé

Marie BERHAULT, infirmière et chargée de Prévention à La Ligue contre le cancer est intervenue à plusieurs reprises dans les classes de CE1 de Marine Le Page et de CE2 d'Estelle Le Cocquen et de Nolwenn Robin sur le site de Châtaudren.

Sous forme d'échanges avec les élèves, elle a abordé plusieurs thèmes : le sommeil, l'alimentation, les écrans, l'hygiène corporelle et l'activité physique. Elle a également proposé aux élèves de réfléchir à leurs propres qualités pour renforcer leur estime d'eux-mêmes et a insisté sur la nécessité d'exprimer leurs émotions à partir d'un jeu de cartes représentant différentes émotions.

Cette intervention, très appréciée des élèves, leur a donc permis d'avoir des pistes pour être bien dans leur corps et dans leur tête.



TRAVAUX

Site de Plouagat : les travaux avancent !

Débutés à la rentrée, les travaux au pôle scolaire de Plouagat avancent à grands pas.

Les travaux d'aménagement et de réhabilitation énergétique du pôle scolaire de Plouagat ont bien commencé.

Après des retards cumulés, la première phase des travaux, a bien démarré depuis les vacances de la Toussaint. Le suivi de la maîtrise d'ouvrage est assuré par Michel LE CAM pour l'architecte Sandrine NICOLAS & Associés.

L'organisation du planning d'intervention des entreprises n'est pas une mince affaire, les ouvriers travaillant en site occupé. La poussière, le bruit, le changement de classe et les allées et venues demandent des concessions et une certaine tolérance. À ce titre, l'équipe municipale remercie l'ensemble des enseignants, des agents, des élèves et leurs parents pour leur indulgence.

La zone maternelle avance bien : les enfants devraient pouvoir occuper le nouveau préau (sud) avant la fin de ce trimestre.

EN DÉTAILS :

- Les préfabriqués ont été désamiantés et démontés par LAVIGNE DEMOLITION de Yffiniac, pendant les vacances de la Toussaint.
- L'escalier extérieur, la véranda, le patio et le auvent d'accueil, côtés maternelles, ont été démolis par nos agents communaux.

- Le remplacement des huisseries extérieures, installées par la société AMCP, va bon train. Ce n'est pas moins de 89 portes et fenêtres qui devront être changées avant les vacances de février.
- Le nouveau préau sud, réalisé par ARMORIQUE CONSTRUCTION de Lannebert a accueilli la charpente métallique de SATIM de Guerlédan. MACE COUVERTURE interviendra pour terminer l'ouvrage.
- Le dimensionnement de la canalisation de gaz a dû être revu. La société COLAS est intervenue pour réaliser la tranchée et ATS de Trémuson pour le raccordement aux chaudières de l'école et à la cuisine du restaurant scolaire.
- L'entreprise DIAS BATISTA de Plélo a démonté l'ancienne ITE (isolation thermique extérieure) côté maternelles et a commencé à remonter les nouvelles plaques de polystyrène qui seront recouvertes d'un enduit. L'opération continuera jusqu'à l'été.
- Toutes les classes ont vu le passage des techniciens de l'entreprise ATS pour modifier ou réajuster la ventilation.

C'est près d'une vingtaine d'entreprises qui interviennent sur la durée du chantier.

Les travaux devraient durer jusqu'à fin 2024. Tout est mis en place pour permettre aux enfants et au personnel de l'école de travailler dans les meilleures conditions.

Rentrée 2024 : pensez-y dès aujourd'hui !

Votre enfant aura trois ans cette année ? Pour l'inscrire à l'école maternelle publique, rendez-vous en mairie dès maintenant !

Pour réaliser l'inscription, vous devez présenter :

- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- le livret de famille
- le carnet de santé de votre enfant

Dans un second temps, la directrice de l'école, Mme Béché, vous

renseignera sur les modalités d'accueil de votre enfant, par téléphone au 02 96 74 18 60 ou par mail à ecole.0221586e@ac-rennes.fr

Inscrire dès aujourd'hui votre enfant à l'école permet à la Ville de prévoir les effectifs des classes pour la rentrée prochaine.



Concession de gaz

Fin novembre, la ville a renouvelé, pour une durée de 30 ans, son contrat de concession de gaz avec le SDE22 et GRDF. Ce contrat regroupé avec les communes de Binic, Pabu, Trélivan et Yffiniac permet une gouvernance plus équilibrée et partagée, tout en contribuant à la transition énergétique dans le département. Avec ce nouveau contrat, les habitants passant d'une chaudière fioul au gaz pourront bénéficier d'une remise de 600 € sur leur branchement.



Coup de neuf au cimetière de Plouagat

Le portail principal, le portillon et les clôtures du cimetière de Plouagat ont été remis en état par la société Metalithe de Plerneuf à l'automne dernier.

Le tout a été repeint en noir, pour être en harmonie avec le portail ouest du cimetière, installé plus récemment.



INTEMPÉRIES

Tempête Ciaran : les agents sur le terrain

Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre dernier, la ville, comme l'ensemble de la Bretagne, a été victime de la tempête Ciaran. Les agents communaux se sont mis en quatre pour rétablir la circulation et élaguer les arbres.

Dès jeudi 2 novembre, les agents de la voirie et des espaces verts ont dégagé les voies dans les zones les plus boisées, au sud de la commune, pour permettre le passage des camions, des voitures et des tracteurs. Les arbres en travers des voies ont été tronçonnés sur place, puis poussés dans les fossés avant d'être débités par leurs propriétaires.

À Creheno, Mississippi, autour de l'étang de Châtelaudren et au terrain de foot Louis-Morice, les agents ont enlevé branches et troncs brisés par le vent. Avec l'aide d'une nacelle, ils ont également élagué les arbres dont les branches menaçaient de tomber sur les propriétés privées et les voies.

Ces dégâts ont causé des coupures de courant et de téléphone. Si les bourgs ont pu être reconnectés au réseau EDF

dans la journée, les habitants de certaines zones de la commune ont attendu plus de huit jours pour être raccordés à l'électricité, quand certains ont dû patienter davantage pour retrouver du réseau téléphonique.

Depuis cette tempête, les coups de vent sont fréquents et font tomber des branches et arbres fragilisés. Les propriétaires sont invités à élaguer leur arbres pour éviter de nouveaux dégâts sur les réseaux. Mégalis, maître d'ouvrage dans l'installation de la fibre optique, rappelle que l'article L65 du Code des postes et des communications électroniques punit d'une amende de 1 500 € toute dégradation du réseau téléphonique, qu'elle soit volontaire ou non, et qui pourrait trouver sa cause dans l'absence d'élagage des arbres proches des lignes téléphoniques.

Vente du bois de la tempête

Les personnes intéressées par l'achat de bois récupéré lors de la tempête de novembre peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au vendredi 23 février.

La vente de la stère de bois sera de 7 € ou 14 € selon la qualité du bois. L'attribution des lots se fera par tirage au sort en mairie.



LOGEMENT

Lotissement du Pré de l'étang : ça avance !

La viabilisation du lotissement du « Pré de l'étang » est pratiquement terminée, après la réalisation du terrassement et l'installation des coffrets électriques.

L'entreprise SETAP a réalisé une grande partie du terrassement en utilisant de l'argile fine obtenue en la séparant des grosses mottes et des gros cailloux avec un crible. Cette argile a ensuite été mélangée à 3,9 % de chaux dans un malaxeur avant d'être étalée pour réaliser la couche de forme qui supportera la voirie définitive. Cette technique permet de ré-

duire l'empreinte carbone du chantier en limitant les trajets des camions.

Depuis le 11 janvier, l'entreprise LE DU installe les coffrets électriques.

Le règlement d'attribution des lots a été voté. Retrouvez les informations page 20 de ce bulletin municipal, ou à l'étude notariale Gault-Jouet, à Plouagat.

Visite du centre de tri

La municipalité organise des visites groupées du centre de tri Kerval, à Ploufragan, à destination des habitants de la commune.

TROIS DATES SONT PROPOSÉES :

- mercredi 20 et 27 mars à 14 h
- jeudi 28 mars à 18 h

Les places sont limitées. Inscription en mairie.

Audits énergétiques dans les bâtiments communaux

La commune a fait réaliser des diagnostics énergétiques dans la salle communale de Plouagat, la médiathèque et l'école publique de Châtelaudren dans le but de réduire sa facture énergétique et son empreinte carbone sur le climat.

Cet audit énergétique consiste à identifier les gisements d'économies d'énergies et de proposer des solutions d'améliorations à courts, moyens et longs termes

Le résultat de l'étude fait apparaître des déperditions de chaleur dans les trois bâtiments.

Pour y remédier, une meilleure isolation, le remplacement de systèmes de chauffage et la mise en place d'une optimisation des consommations sont proposés.

Du fait des montants et des délais de retour sur investissement, la commune sera amenée à prioriser certains travaux.



Problème d'addiction ?

L'association Le Chemin de l'Espoir tient une permanence tous les samedis de 10h à 12h, à l'espace Kervizic (rue Aribart à Châtelaudren), pour les personnes concernées par des addictions. Les permanences pour les co-dépendants (entourage, famille, amis) ont lieu le 1^{er} samedi de chaque mois à la mairie déléguée de Châtelaudren.

PLUS D'INFO

Association
Le Chemin de l'Espoir
06 10 23 74 26

QUOTIDIEN

Ça s'est passé dans les EHPAD

TRAVAUX

La commission de sécurité à la Résidence du Leff s'est déroulée le 28 novembre 2023. Un avis favorable à l'utilisation du nouveau bâtiment ayant été rendu, le Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) a ouvert ses portes début janvier. Cet accueil permet de préserver au maximum les capacités cognitives des résidents qui en bénéficieront.

Les travaux de réhabilitation de la résidence du Leff ont repris en janvier pour une durée de deux ans, quand ceux de la résidence Guy-Maros débiteront en février.

Tout est fait pour préserver la tranquillité des résidents et de leur famille.

TARIF

Le Département des Côtes d'Armor impose au Centre communal d'action sociale (CCAS) une augmentation tarifaire de 7 %, soit une hausse du prix de la journée d'hébergement de 4,20 €.

PORTAGE DE REPAS

Depuis le 2 janvier et pour une période de deux ans, la résidence du Leff réalise le portage de repas en liaison froide sur l'ancien territoire de la communauté de communes de Châtelaudren : Boquého, Bringolo, Cohiniac, Lanrodec, Plélo, Plerneuf, Plouvara, Saint-Fiacre, Saint-Jean-Kerdaniel, Saint-Péver et Trégomeur. Seule la commune de Châtelaudren-Plouagat continuera à avoir un service en liaison chaude.

Informations et inscriptions auprès du CIAS de Châtelaudren au 02 96 79 77 82.

ANIMATION

Une amicale unique entre les deux résidences, avec un seul budget, va se former. À cette occasion, l'équipe des résidences du Leff et Guy-Maros cherchent des bénévoles pour participer à cette nouvelle aventure, le souhait étant de redémarrer une histoire avec un engagement de tous, résidents, familles et personnels.

EN BREF

Ce qui change au 1^{er} janvier 2024

Des changements adoptés par le gouvernement impactent le quotidien des Français depuis le 1^{er} janvier. Retraite, permis, tri... Le point sur les principales mesures prises en ce début d'année.

CÔTÉ BUDGET

Depuis le 1^{er} janvier, la revalorisation du salaire minimum de croissance (Smic) est de 1,13 % et passe, pour un temps plein, à 1 398,69 € net. De leur côté, les pensions de retraites sont revalorisées à 5,3 %. Certaines prestations sociales, comme le RSA ou l'AAH seront revalorisées à partir du 1^{er} avril 2024 à 4,6 %.

L'assouplissement des règles d'utilisation du titre-restaurant, qui permet de payer des produits alimentaires autres que les repas consommés au restaurant ou achetés auprès d'un commerce assimilé, est maintenu jusqu'au 31 décembre 2024.

CÔTÉ HABITATION

MaPrimeRénov est reconduite en 2024, mais concerne les rénovations énergétiques les plus importantes comme l'isolation des murs. Le plafond de dépenses des aides des ménages les plus modestes passe de 35 000 € à 70 000 € et la subvention pourrait atteindre 90 % du montant.

Le prêt à taux zéro (PTZ) est prolongé jusqu'au

31 décembre 2027, pour favoriser l'accès à la propriété. Il passe de 80 000 € à 100 000 €, et s'étend à 209 villes supplémentaires.

Une aide pour financer la réalisation des travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées et celles en situation de handicap, MaPrimeAdapt', est mise en place.

MAIS AUSSI...

Les déchets alimentaires ne sont plus autorisés à être jetés avec les ordures ménagères. Leff Armor Agglomération, qui détient la compétence liée aux traitements des déchets est en charge de la mise en œuvre de cette nouvelle règle.

Depuis le 1^{er} janvier, les candidats âgés de 17 ans peuvent se présenter à l'examen pratique du permis de conduire (catégorie B).

Les excès de vitesse de moins de 5 km/h ne sont plus sanctionnés par un retrait de points, mais l'amende forfaitaire (135 € en ville, 68 € hors agglomération) est maintenue.

PLUS D'INFO

www.service-public.fr

VOS SERVICES

Services administratifs

Tél. : **02 96 74 10 84**
accueil@chatelaudren-plouagat.fr

ACCUEIL EN MAIRIES

Mairie déléguée de Châtelaudren

Accueil le lundi et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h

Mairie déléguée de Plouagat

Accueil le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Gendarmerie

8 rue des Écoles
Tél : **02 96 74 10 17**

Du lundi au samedi sauf le vendredi de 8h à 12h - Du lundi au vendredi sauf le mardi de 15h à 18h.
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

La Poste

À Châtelaudren : Place Saint-Vincent
Ouvert lundi et samedi de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

À Plouagat : Place de la Mairie
Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 15h50 et le samedi de 9h40 à 12h.

État civil

NAISSANCES

Lise Corbel Jacquemart
Milo Hervé

DÉCÈS

Nicole Adam née Chiche
Madeleine Jégo née Le Lay
Manuel Creusillet
Marie Dauge née Créan
Agnès Lemaire née Philippe
Germaine Piriou née Collet
Claude Lilais
Arlette Laquay née Sauriat
Suzanne Delisle née Riou
Louis Chapeau
Alice Gicquel née Michel
Marcel Charles
Jean-Pierre Martail

2023 en chiffres

24
naissances

46
décès

13
mariages



Conseil Municipal du 8 décembre 2023

Présent(e)s : Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER (à partir de 21h15), Sophie PHILIPPE, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Yves LARRIVEN, Isabelle LE CHANU, Alain TREPARD, Géraldine LE LAY, Jacques MORO, Isabelle GOURIOU, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN

Procurations : Jean-Michel LE PILLOUER donne pouvoir à Daniel TURBAN, Véronique COSSON donne pouvoir à Monique LORANT, Christophe CLAVIEN donne pouvoir à Patrick MARTIN, Aline LE ROY donne pouvoir à Géraldine LE LAY

Absents : Pascal LE GUILLOUX, Xavier HOCHET, Thibault LE PROVOST

Secrétaire de Séance : Sophie PHILIPPE

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ - RAPPORT D'ACTIVITÉS SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF & SPANC 2022

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance, prend acte des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif de Leff Armor Communauté pour l'année 2022.

STADE LOUIS-MORICE - CLUB-HOUSE ET ESPACES EXTÉRIEURS

Dans le cadre du projet de construction d'un nouveau club-house et de l'aménagement des espaces extérieurs au stade Louis-Morice, il est proposé au conseil municipal de solliciter un financement auprès de l'État au titre de la dotation de soutien à l'initiative locale (DSIL) et de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le coût des travaux de ce projet est estimé à 659 039 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver le projet de nouveau club-house et d'aménagement des espaces extérieurs,
- d'approuver les plans de financement ci-après,
- de solliciter le financement de la DSIL, à hauteur de 46% du montant des travaux, soit 304 520 € et le financement de la DETR, à hauteur de 30 % du montant des travaux, soit 197 711 €.

Le plan de financement serait le suivant :

DÉPENSES Montant HT	RECETTES Montant
Club-house 449 039 €	DSIL 304 520 €
Espaces extérieurs 210 000 €	DETR 197 711 €
	FFF 25 000 €
	AUTOFINANCEMENT 659 039 €
TOTAL 659 039 €	TOTAL 659 039 €

RD712 (1ÈRE TRANCHE) - DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DE L'ÉTAT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver le projet d'aménagement de la RD712 de la rue Pasteur jusqu'au rond-point de Lenggrées,
- de solliciter le financement de la DETR, à hauteur de 35 % du montant des travaux (hors réseau d'eau pluviale et enrobé « départemental »), soit 129 500 € pour le projet d'aménagement de la RD712, et le financement de la DSIL, à hauteur de 45 % du montant des travaux (hors réseau d'eau pluviale et enrobé « départemental »), soit 166 500 €.

Le coût de l'aménagement de la 1^{re} tranche est estimé à 565 000 € HT.

Le plan de financement serait le suivant :

DÉPENSES (Montant HT) :

Voirie <i>(dont cheminement doux et piste cyclable)</i>	345 000 € 66 000 € 48 000 €
Voirie, revêtement enrobé sur route départementale	40 000 €
Réseau d'eau pluviale	155 000 €
Signalisation	10 000 €
Aménagement paysager	15 000 €
Quai bus	0 €
TOTAL	565 000 €

RECETTES (Montant) :

DETR	129 500 €
DSIL	166 500 €
Conseil départemental	40 000 €
Autofinancement	238 000 €
TOTAL	565 000 €

POUVOIR D'ACHAT - PRIME EXCEPTIONNELLE

Peuvent bénéficier de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle les agents publics remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- Avoir été nommés ou recrutés par une collectivité territoriale ou l'un de ses établissements publics à une date d'effet antérieure au 1^{er} janvier 2023 ;
- Être employés et rémunérés par une collectivité territoriale ou l'un de ses établissements publics au 30 juin 2023 ;
- Avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 € au titre de la période courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

L'organe délibérant détermine le montant de la prime, dans la limite du plafond réglementaire prévu pour chaque niveau de rémunération.

Il est proposé à l'assemblée délibérante :

- D'instituer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au sein de la commune.
- De fixer le montant de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour chaque niveau de rémunération comme suit :

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant de la prime de pouvoir d'achat (égale au plafond réglementaire)
≤ 23 700 €	800 €
≥ 23 700 € et ≤ 27 300 €	700 €
≥ 27 300 € et ≤ 29 160 €	600 €
≥ 29 160 € et ≤ 30 840 €	500 €
≥ 30 840 € et ≤ 32 280 €	400 €
≥ 32 280 € et ≤ 33 600 €	350 €
≥ 33 600 € et ≤ 39 000 €	300 €

Chaque bénéficiaire se verra attribuer la prime par voie d'arrêté.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'instaurer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle dans les conditions prévues ci-dessus.
- D'autoriser M. le Maire à procéder au paiement de cette indemnité.
- De verser la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle en deux fractions : la première en décembre 2023 et la seconde en mai 2024.

TARIFS COMMUNAUX 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter les tarifs communaux tels que proposés à compter du 1^{er} janvier 2024. Les tarifs sont consultables en mairie et sur le site de la commune : www.chatelaudren-ploouagat.fr.

FINANCES : AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (DANS LA LIMITE DU QUART DES CRÉDITS OUVERTS AU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT)

En application de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 843 897,26 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter cette proposition dans les conditions exposées ci-dessus.

FESTIVAL ATTRAP'SONS 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à signer la convention de mise à disposition de l'espace public dans le cadre de la troisième édition du festival Attrap'Sons, prévue les 23, 24 et 25 août 2024.

MOBILITÉS : ABRI VÉLOS - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LEFF ARMOR

Pour faciliter les déplacements en deux-roues, la collectivité souhaite installer des abris vélos sur son territoire.

Il est proposé au conseil municipal de se saisir d'une opportunité présentée par Leff Armor communauté.

Celle-ci consiste en l'acquisition par Leff Armor communauté d'un abri vélo pour un montant de 7 194 € et son installation par les services techniques.

La participation communale est estimée à 1 798 €, soit 25 % du montant de l'acquisition.

Cette opération nécessite préalablement la signature d'une convention avec Leff Armor.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à signer la convention.

RÉSEAU TRES HAUT DÉBIT : CONVENTIONS AVEC MÉGALIS

En vue du raccordement de la mairie annexe de Châtelaudren, de la maison de santé et des logements communaux de la Ferme du rocher, il est proposé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer les conventions avec Mégalis.

Ces conventions définissent les conditions d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement des lignes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à signer ces conventions.

URBANISME : LOTISSEMENT COMMUNAL LE PRÉ DE L'ÉTANG - ATTRIBUTION DES LOTS, CRÉATION D'UNE COMMISSION & ADOPTION D'UN RÈGLEMENT + MANDAT DE VENTE CONFIE À L'ÉTUDE NOTARIALE GAULT - JOUET

La commune a acquis un terrain situé entre la rue de Kerbouillen et l'allée des Epinettes afin de l'aménager en lotissement communal.

Dans ce cadre, la commune met à la vente 24 lots, qu'elle destine prioritairement à des ménages primo-accédants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de créer une commission d'attribution des lots du lotissement communal Le pré de l'étang composée de Mmes et MM Patrick MARTIN, Patrick SOLO, Daniel TURBAN, Ginette le CREURER, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves BRAULT et Alexandra LEBRETON membres titulaires, M. le Maire étant membre de droit.
- de valider le règlement d'attribution des lots qui sera consultable en mairie, à l'office notarial et sur le site web de la commune.
- autorise M. le Maire, ou un(e) adjoint(e), à signer une réquisition non exclusive de mise en vente avec l'office notarial de Maître Gault-Jouet.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- Un bien situé 14 Résidence du Mississippi cadastré B n° 1080 pour une superficie totale de 00ha 03a 54ca.
- Un bien situé 6 Chemin de Kerdanet cadastré D n° 4 pour une superficie totale de 00ha 05a 30ca.
- Un bien situé 3 Rue de Penthièvre cadastré 038 A n° 636 pour une superficie totale de 00ha 05a 18ca.
- Un bien situé Courtil du Four cadastré B n° 2203 pour une superficie totale de 00ha 05a 72ca.
- Un bien situé Pré de la Mi-Route cadastré B n° 2289 pour une superficie totale de 00ha 15a 74ca.
- Un bien situé 4 Rue Aribart cadastré 038 A n° 56 pour une superficie totale de 00ha 01a 19ca.
- Un bien situé 1 Rue de la Mairie cadastré 038 A n° 549 pour une superficie totale de 00ha 03a 16ca.
- Un bien situé 54 Rue de la Gare cadastré F n° 1369 pour une superficie totale de 00ha 07a 50ca.



FORMATION

Les agents formés à être équipier de première intervention

Une collectivité, attentive à la prévention des risques, forme ses équipes à la prévention, première intervention et évacuation contre l'incendie.

Sans être obligatoire, la formation d'Équipiers de Première Intervention permet de répondre à des obligations légales. Les agents pourront jouer un rôle clef en matière de sécurité incendie en collectivité et de prévention santé-sécurité. Les agents concernés sont issus des différents services de la mairie (services techniques, périscolaires, administratifs).

Les agents ont eu l'occasion d'identifier les causes et effets d'un incendie, de manipuler les extincteurs pour pouvoir intervenir sur un début d'incendie en utilisant les moyens d'extinction à leur disposition et découvrir la procédure d'évacuation en cas de départ de feu.

Pour info : Prochaine session pour les agents, le 24 janvier.

Dossiers d'urbanisme

16 octobre au 16 décembre 2023

NOM	ADRESSE	OBJET
DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉPOSÉES		
Mme DANIEL Lou-Anne	12, rue du Goelo	Extension d'une maison d'habitation
M. LE BLANC Bernard	38, rue de la Gare	Changement des menuiseries d'une maison d'habitation
Mme LASSERRE Camille	2, Guervaux	Création d'une fenêtre de toit
M. MICHEL Julien	25, la Ville Neuve	Coupe et abattage d'arbres
Mme LEGROS Dominique	9, rue Aribart	Pose de gerbières en remplacement des lucarnes
M. LEFEVRE Jean-Pierre	18, résidence des Peupliers	Construction d'une pergola
DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES		
M. LE GUEN Jean-François	La Dosse	Construction d'un abri de jardin
AVEL THOR SOLAIRE	81, rue de la Gare	Pose de panneaux solaires sur toiture
Mme LE PAGE Sylvie	14, rue Kerfedy	Terrasse
Mme LE PAGE Sylvie	14, rue Kerfedy	Clôture
M. PASTOL Sylvain	2, Place des Jardins	Clôture
Mme MOREL Françoise	42, rue de Roscorlet	Construction d'une pergola
Crédit Agricole des Côtes d'Armor	8, Place de la République	Réaménagement intérieur avec extension et changement des menuiseries
M. LE BEGUEC Daniel	9, Bel Orient	Clôture
MEGALIS Bretagne	22, rue de Goelo	Pose d'une armoire fibre optique
M. GUILLOU Jean-Yves	8, rue de la Sucrerie	Aménagement d'un garage pour faire un cellier
M. MOTELLEC Olivier	10, rue de Kernabat	2 portes sur l'entrée préau
M. LENEVEU Erwan	1, La Grand Rue	Ravalement de façade
M. ZIEGLER Boris	8, Guervaux	Remplacement et pose de vélux
Mme BURLOT Elodie	23, rue du Mississippi	Modification de façades
PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS / EN COURS		
SEM ENERGIES 22	23, La Grand Rue	2 ombrières photovoltaïques sur le parking de la salle omnisport
Mme MEUROU Nolwenn	22, rue du Goelo	Rénovation, démolition et extension d'une maison d'habitation
Mme BARGIS Aurore	2, rue d'Hydrío	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture d'un carport
PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS		
M. URO Alexandre	Lotissement "Le Clos Audren"	Construction d'une maison individuelle
M. BOUDER Laurent	Allée des Epinettes	Construction de 3 maisons individuelles



LOGEMENT

Lotissement du Pré de l'étang : le règlement d'attribution des lots voté

Pour favoriser l'acquisition des 24 lots de son nouveau lotissement par des primo-accédants, la Ville de Châtaudren-Plouagat vient de voter un règlement d'attribution. Présentation.

Le futur lotissement est situé entre la rue de Kerbouillen et l'allée des épinettes. Les lots sont mis en vente au prix 90 € TTC / m², hors frais de notaire. Ils sont viabilisés et bornés.

PROCÉDURE D'ATTRIBUTION

La procédure d'attribution assure la transparence de la municipalité dans son choix des acquéreurs. Le règlement d'attribution complet est disponible à l'Office notarial de Me Gault-Jouet, en ligne, et sur demande écrite auprès de l'Office.

PRINCIPES ET CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Seules les personnes souhaitant construire une résidence principale d'un seul logement pourront être candidates à l'acquisition d'un lot. La priorité est donnée aux primo-accédants et aux personnes liées à la commune (famille, tra-

vail, lien intergénérationnel). Un classement par points des candidats permettra de définir un ordre d'attribution.

MODALITÉS DU DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature à l'acquisition d'un des 24 lots sont à retirer à l'Office notarial de Me Gault-Jouet. Ils devront y être déposés sous pli cacheté contre remise d'un accusé de réception horodaté. Aucune demande adressée par courrier ne sera recevable.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Chaque candidat ne peut postuler qu'à l'acquisition d'un seul lot. Des clauses anti-spéculations imposent l'engagement des acquéreurs à construire une unique maison d'habitation principale, et interdisant la revente du terrain nu avant la construction.

ANALYSE DES CANDIDATURES ET DÉCISION FINALE

Les dossiers reçus seront vérifiés par l'office notarial de Me Gault-Jouet et soumis à l'approbation de la commission d'attribution des lots, créée par délibération du conseil municipal du 8 décembre 2023. Elle étudiera les dossiers conformes et décidera des acquéreurs. En cas de nombre de points identiques, les candidats seront départagés selon l'ordre chronologique de dépôt des dossiers. Les acquéreurs retenus seront informés dans un délai de deux mois à compter de la date de clôture des candidatures.

PLUS D'INFO

**Plan consultable à l'accueil
des mairies déléguées**

Office notarial de Me Gault-Jouet
4 rue du Clos Maréchal
Tél. : 02 96 74 10 19

SAISON CULTURELLE 2024

Programmation des expositions
à la médiathèque
de janvier à juillet 2024



L'association Regard & les amis des beaux arts

Une part de rêve



Du vendredi 8 mars au vendredi 4 avril

Exposition collective d'une trentaine d'artistes. Intitulée « Une part de rêve », l'exposition s'appuiera sur l'entière liberté d'expression des artistes et sera manifestement une porte ouverte sur le monde intérieur et poétique de chacun. Échapper le temps d'une visite aux noirceurs de l'actualité... S'offrir une part de rêve.

Terreau de l'exposition, l'imagination est à l'honneur. Tout sera possible à condition que ce soit a-normal !



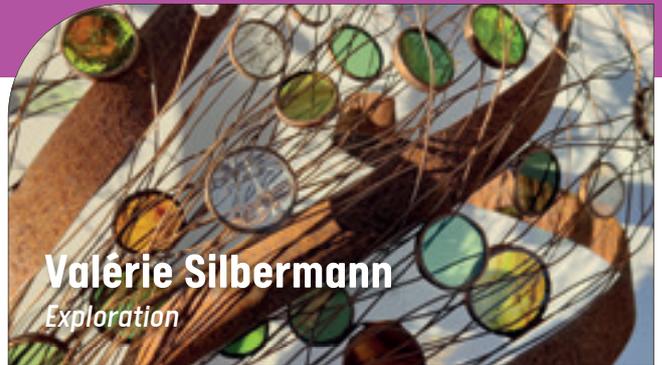
Nymaue

Allos



Du vendredi 12 avril au samedi 4 mai

Artiste plasticienne et illustratrice, Nymaue travaille sur les thèmes de la Femme, du handicap et de la différence au sens large. Sa série Allos, sur laquelle elle travaille depuis 2018, a pour objectif de mettre en lumière et sublimer la différence.



Valérie Silbermann

Exploration



Du vendredi 10 mai au samedi 8 juin

« Lien subtil entre le ciel et la terre, mon travail dessine une trame de vie reliant les générations passées et futures. Chacune de mes créations me permet d'exprimer de façon tangible les ressentis, les visions, les émotions qui jalonnent le chemin infini de mon exploration intérieure et des mondes invisibles. Pour cela j'assemble toutes sortes d'éléments récupérés ou récoltés dans la nature au gré de mes pérégrinations (vieux métaux, verres soufflés, fibres, graines...) en utilisant plusieurs techniques anciennes comme le vitrail, la vannerie spiralée et le crochet. Je mets ainsi en synergie ces différentes matières afin, je l'espère, de vous faire partager un peu de mon univers. »



Christian Gérard (prix spécial du Maire à l'édition 2023 de Couleurs de Bretagne)

Les rides du temps



Du vendredi 14 juin au samedi 6 juillet

« J'ai toujours été attiré par l'art du trait. Les contraintes des concours "Couleurs de Bretagne" nous conduisent tout naturellement à découvrir d'autres techniques. Pour moi, le pastel sec, par sa fraîcheur et sa pureté fut révélateur. Il n'y avait qu'un pas pour appréhender la peinture à l'huile.

Le sujet et la composition ne sont qu'un prétexte pour une recherche plus abstraite. Figuration et abstraction ne sont pas opposées, elles peuvent même se compléter. "Abstraire" c'est généraliser et simplifier, "figurer" apporte les détails qui nous rattachent au réel visible, ceci pour une meilleure compréhension.

C'est le moment de se remettre en question, chercher des alternatives, bousculer ses habitudes et prendre des risques, laisser une place pour les parti-pris et les imprévus de manière à bousculer l'ordre établi.

Jamais ma peinture ne m'a autant aidé à deviner mes propres lacunes et mes espoirs. »

Les coups de cœur de Carole et Claudie



DVD JEUNESSE

Maurice, le chat fabuleux, de Toby Jenkell

Maurice le chat fabuleux arrive dans une nouvelle ville, avec ses compères les rats. Un seul but : arnaquer tout le monde, puis ronronner sur un confortable tas de pièces d'or. Mais rien ne se passe comme prévu... Un film d'animation plein de rebondissements et d'humour, qui saura ravir les enfants comme les parents !



ROMAN FANTASTIQUE JEUNESSE

L'Hôtel des frissons, Tome 1 Le collectionneur, de Vincent Villeminot

Une nouvelle série arrive à la médiathèque et va vous faire frissonner...

Un hôtel étrange à l'entrée de la ville, des pensionnaires terrifiants, des secrets à vous donner la chair de poule, osez-vous tenter la lecture?



ROMAN ADULTE PRIX LANDERNEAU DES LECTEURS 2023

Le grand secours, de Thomas B. Reverdy

Ce roman nous plonge dans le quotidien d'un lycée de Bondy Nord, en Seine- Saint-Denis, banlieue parisienne défavorisée.

Une altercation survient entre un homme et un jeune qui se rendait au lycée. La scène a été filmée, les images se propagent à une vitesse inouïe sur les réseaux sociaux... La colère monte.

Un livre radical et éclairant sur un sujet d'actualité, au rythme inquiétant d'un thriller.



BD ADULTES

Le monde du silence gueule !, de Julia Duchaussoy et Sébastien Salingue

Les habitants des mers se rebellent contre l'exploitation des océans par l'Homme !

Du phytoplancton à la majestueuse baleine, ils expliquent le fonctionnement des océans : la photosynthèse, l'importance du corail, la symbiose, l'histoire des océans ... et aussi la surexploitation dramatique des ressources marines par les hommes, les risques de la pollution et de la pêche intensive, avec une bonne dose d'humour et de tendresse !

À lire absolument



ALBUM JEUNESSE

Le garçon de papier, de Nicolas Digard

Rejeté par les enfants de son quartier à cause de sa singularité, le garçon de papier est fragile dans un monde de forts, il se plie, se froisse face aux moqueries. Alors qu'il s'enfuit loin de ce qui l'opresse, il découvre sa véritable force, celle de l'imagination, et le courage d'être soi. Un magnifique album à partager.

Programmation au Petit écho de la Mode

SPECTACLE

25 JANVIER

Time To Hell

Récit et jonglage (hors les murs)

31 JANVIER

7 m²

Danse et arts visuels

16 FÉVRIER

Venise, un corps à soi

Récit concert dansé

23 FÉVRIER

Chez Dionysos

Conte, objets et musiques (hors les murs)

15 MARS

Concerto en 37 1/2

Danse et musique flamenco

22 MARS

Roméo + Nous étions une armée

Théâtre musique et danse

29 MARS

En cas de péril imminent

Théâtre-humour

13-14 AVRIL

Les lavandières de la nuit

Choeur de chambre

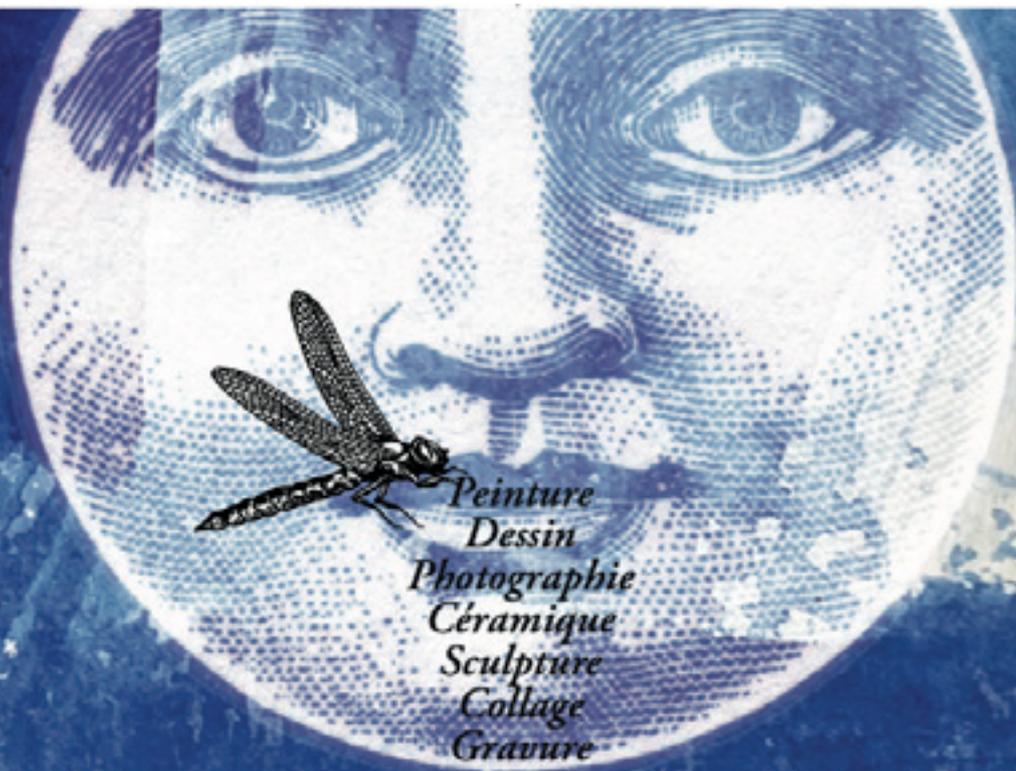
Le 13 : Chapelle Kermaria

Le 14 : Chapelle N-D-du-Tertre

Savoir-vivre et savoir emprunter

Pour rappel, la durée de prêt des documents à la médiathèque est de trois semaines (sauf DVD – 1 semaine). Pensez à ramener vos prêts dans les délais prévus. Il est également indispensable de prendre soin des livres et autres documents empruntés : ceux qui sont perdus ou endommagés sont à remplacer, et des frais vous seront facturés au prix d'achat.





*Peinture
Dessin
Photographie
Céramique
Sculpture
Collage
Gravure*

**L'ASSOCIATION REGARD
& LES AMIS DES
BEAUX ARTS
PRÉSENTENT**

UNE PART DE RÊVE

EXPOSITION

**VENDREDI 8 MARS
VENDREDI 4 AVRIL
2024**

**MÉDIATHÈQUE
LA PARENTHÈSE
CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT**

VERNISSAGE VENDREDI 8 MARS 2024 / 18H30

association.regard13400@gmail.com
amisbeauxarts22@gmail.com

MÉDIATHÈQUE LA PARENTHÈSE, 38 GRAND RUE-PLOUAGAT, CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

TÉL : 02 96 79 56 00

OUVERT AUX HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE - ENTRÉE LIBRE



Châtaudren - Ploüagat